

Usage du réseau de diffraction

(Version 6)

Tenez le réseau (diapositive) devant l'objectif (ne mettez pas vos doigts sur le réseau ce qui le détériorerait) :

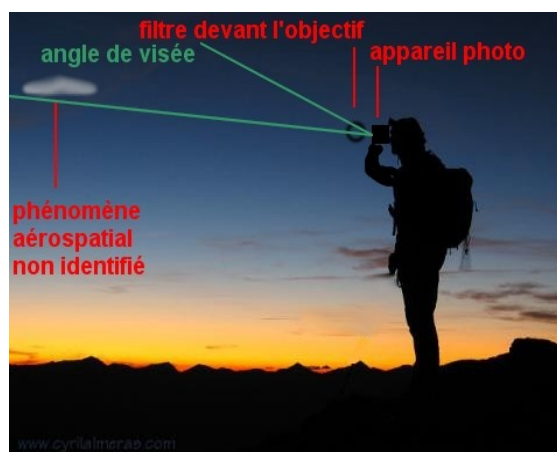
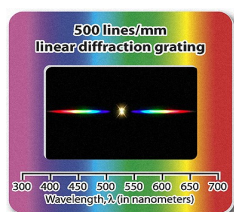
- de votre appareil photo,

ou

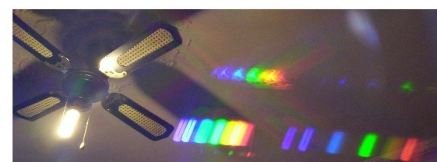
- de votre téléphone portable,

ou encore

- de votre caméscope !



Photographie sans le réseau devant l'objectif de l'appareil



Photographie avec le réseau devant l'objectif de l'appareil

Dans le cadre de la photographie des phénomènes aérospatiaux non identifiés il faut que le sujet photographié soit lumineux sur fond noir donc de nuit. Photographiez le phénomène non identifié sans zoom, sans flash et sans auto-focus plusieurs fois.

Soignez le cadrage en prenant le phénomène et le spectre de la lumière (bande de différentes couleurs). Après, photographiez les autres lumières qu'il y a dans le secteur en direction du phénomène sans modifier les réglages de votre appareil.

Transférez vos photos sur votre ordinateur et gravez-les sur un cd sans les retoucher et sans changer le format.

Remplissez le formulaire ci-dessous :

Formulaire d'autorisation – Photos & Réseau de diffraction
Les renseignements personnels fournis ne seront jamais diffusés

Je soussigné(e) Monsieur, Madame (nom et prénom) :

Habitant :

Numéro de téléphone :

(rayez la mention inutile)

Autorise – N'autorise pas Monsieur Jean-Luc Lemaire, enquêteur privé à diffuser mes photographies avec mention de copyright (journalistes, GEIPAN, rapport d'enquête, etc)

Observations :

Fait à : Le :

Signature du témoin/propriétaire des photos

Envoyez le cd de photos et le présent document à :

Jean-Luc Lemaire
20, rue Waroquier - 08000 Charleville-Mézières

Un accusé de réception du cd et du présent formulaire vous sera envoyé.
Vous serez informé de l'analyse de vos photos.

Cordialement,
Jean-Luc Lemaire
Enquêteur privé